

Utiliser l'isopathie pour lutter contre les parasites

Labellisée Eco-phyto par Vivea - Co-organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

- Comprendre les principes de l'homéopathie et de l'isopathie et leur mode d'action.
- Connaître les méthodes de préparation de solutions.
- Développer ses capacités d'observation d'analyse pour diagnostiquer le problème et choisir le traitement adapté.
- Être capable d'utiliser ces préparations pour lutter contre les indésirables de sa ferme (maladie, insectes, sangliers, rats taupiers, espèces végétales,...).

Enjeux

L'homéopathie et l'isopathie peuvent être utilisées pour soigner le sol et les plantes. Pour cela, il faut être capable de comprendre les fondements de ces pratiques puis savoir réaliser un diagnostic rigoureux pour choisir et préparer le bon remède.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Introduction aux bases de l'homéopathie et de l'isopathie.
- Présentation de la méthode de préparation de solution au travers d'une mise en pratique :
 - ▷ matériels de cuisine ou laboratoire, matériel végétal ou animal, verrerie, eau de dilutions, flaconnage et étiquetage,
 - ▷ conservation dans le temps,
 - ▷ pulvérisation ou dispersions les matériels mécaniques ou manuels,
 - ▷ mise en place exemple incinération d'insectes,
 - ▷ exemple dilution pour lutter contre les sangliers.
- Présentation d'exemples de résultats d'essais et expérimentations, pratiques locales ou nationales.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 14/02/2022

Tarifs

Adhérent 210€

Non adhérent 210€

Non agricole 210€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Autres fonds de financements nous
contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Accessibilité
PSH : Pour les personnes en situation de
handicap, merci de nous contacter afin
d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

14 févr 2022

30250 Sommières

Gérard Augé, agronome, pédologue

09:00 - 17:00 (7hrs)

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))